



**INNOVEZ POUR
L'EXEMPLARITÉ**

**Bâtiments à énergie positive
et biosourcés**



© Archi+Tech

*Commune de Grandfontaine (25)
Construction d'un multi-accueil petite enfance
Maître d'œuvre : Archi+Tech (25)*

Découvrez le programme Effilogis sur
www.ffmpeg.fr



COLLECTIVITÉS

**COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**

**BAILLEURS SOCIAUX
PUBLICS ET PRIVÉS**



HABITAT SOCIAL

**VOUS SOUHAITEZ
CONSTRUIRE
DES BÂTIMENTS
À ÉNERGIE
POSITIVE ?**

- ▶ **Mobilisez l'aide à la construction** de bâtiments à énergie positive (BEPOS) et biosourcés
- ▶ **Aide financière:**
 - Jusqu'à **60 000 €** pour la programmation et les études (conception, ingénierie écologique)
 - Jusqu'à **200 000 €** pour les travaux
- ▶ Aide complémentaire pour la production d'énergie renouvelable
- ▶ Accompagnement technique des projets
- ▶ Valorisation du projet

**CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS
PUBLICS ET DE LOGEMENTS SOCIAUX**

AIDE AUX PROJETS 2020

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

L'AIDE

L'aide s'adresse aux maîtres d'ouvrage publics proposant des bâtiments tertiaires publics ou des logements à loyers conventionnés et aux bailleurs sociaux privés. Les opérations éligibles concernent les projets implantés en région Bourgogne-Franche-Comté, en phase « PROGRAMMATION », « ÉTUDES » ou en phase « TRAVAUX ».

- ▶ Pour déposer un projet en phase « PROGRAMMATION » : présentez la proposition d'un programmiste ou d'un assistant à maîtrise d'ouvrage;
- ▶ Pour déposer un projet en phase « ÉTUDES » : présentez le programme définissant le niveau de performance énergétique attendu et la proposition du contrat de maîtrise d'œuvre;
- ▶ Pour déposer un projet en phase « TRAVAUX » : présentez le dossier de consultation des entreprises (DCE) et l'ensemble des pièces justifiant du futur niveau de performance énergétique et des caractéristiques techniques du projet.

CONDITIONS TECHNIQUES



- ▶ **Performance énergétique** : bâtiment à énergie positive selon les règles BEPOS Effinergie 2017* disponibles sur le site de l'association Effinergie www.effinergie.org. Niveau E3 a minima (avec garde-fous sur Bbio et Cep) et production minimale d'énergies renouvelables.
- ▶ **Confort d'été** : Justification d'un bon confort estival et fourniture d'une simulation thermique dynamique.
- ▶ **Carbone** : fourniture d'un calcul carbone complet selon le référentiel E+C-.
- ▶ **Qualité de l'air intérieur** : Ventilation double-flux exigée.
- ▶ **Matériaux biosourcés** : Justification du niveau 3 du label national « Bâtiments biosourcés ».
- ▶ **Perméabilité à l'air** : Obligation de mesure à réception des travaux avec niveau à respecter : Q4Pasurf < 0,6 m³/h.m²

AIDES ATTRIBUÉES

- ▶ **Aide à la programmation** : subvention à hauteur de 50 % du coût de la programmation, plafonnée à **30 000 €** par opération.
- ▶ **Aide aux études (conception, ingénierie écologique)** : subvention à hauteur de 50 % du coût des études, plafonnée à **30 000 €** par opération.
- ▶ **Aide aux travaux** :

Objectifs du projet	Niveau énergétique E3	Niveau énergétique E4
Bâtiments tertiaires	15 % des coûts retenus Aide plafonnée à 150 000 €	20 % des coûts retenus Aide plafonnée à 200 000 €
Logements	15 000 € par logement Aide plafonnée à 150 000 €	15 000 € par logement Aide plafonnée à 200 000 €

- ▶ **Aide complémentaire** pour la production d'énergie renouvelable*.
- ▶ Accompagnement technique assuré par l'ingénierie Effilogis.
- ▶ Actions de communication prévues dans le cadre du programme Effilogis.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les projets seront évalués par un comité technique après expertise*.

CALENDRIER DES DÉCISIONS

Dépôt des dossiers au fil de l'eau. Nous vous encourageons à déposer votre demande au plus tôt pour un examen rapide.

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

DÉCISIONS SELON LES SESSIONS SUIVANTES :

Date limite de dépôt des dossiers

13 avril 2020 - Désignation des lauréats en septembre 2020

2 septembre 2020 - Désignation des lauréats en novembre 2020

31 décembre 2020 - Désignation des lauréats début 2021

POUR DÉPOSER UN PROJET

Le dossier de candidature peut être sollicité à l'adresse effilogis@bourgognefranchecomte.fr

Il est à compléter par le candidat et à envoyer à l'adresse suivante :

Madame la Présidente
du Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté
Service Efficacité Énergétique et Bâtiment
4, square Castan - CS51857 - 25031 Besançon CEDEX

* Voir conditions détaillées des aides.

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour constituer votre dossier, contactez :
effilogis@bourgognefranchecomte.fr

Renseignements techniques :

- ▶ Région Bourgogne-Franche-Comté - Tél. : **03 81 61 55 42**
- ▶ Départements 21,58,71, 89 - Stéphane Prédebon
stephane.predebon@bourgognefranchecomte.fr
- ▶ Départements 25,39,70,90 - Jean-Luc Krieger
jeanluc.krieger@bourgognefranchecomte.fr

Effilogis est un programme inscrit dans le Plan bâtiment durable Bourgogne-Franche-Comté, signé en octobre 2017 entre la Région, le Plan bâtiment national, l'État, l'Anah et l'ADEME.